

LIMOGES MÉTROPOLE
—
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 24 juillet 2024

Notant, déléguant de signature, à **Mme Céline AUPETIT**, Directrice au sein du Pôle attractivité et développement économique et à **M Mehdi HAMMOUCHE**, Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique

nr 25482

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article 1220-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Céline AUPETIT, Directrice de l'attractivité au sein du Pôle attractivité et développement économique pour la signature des documents suivants :

- Décomptes mensuels et décompte final dans le cadre des marchés publics de la Direction de l'attractivité
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations, bordereaux de respect, attestation de travail et autres pièces relatives à la Direction de l'attractivité
- Bordereaux de transmission de diverses pièces relatives à la Direction de l'attractivité
- États récapitulatifs des dépenses dans le cadre de demandes de versement de subventions de la Direction de l'attractivité
- Autres pièces à l'exécution des marchés de la Direction de l'attractivité n'entraînant pas d'engagement supplémentaire, notamment les pièces annexes à l'acte d'engagement relatifs au paiement d'un sous-traitant ou à un opérateur.

ARTICLE 2 En l'absence ou en cas d'empêchement de Mme Céline AUPETIT, délégation est donnée dans les mêmes conditions à M. Mehdi HAMMOUCHE.

ARTICLE 3 Le présent arrêté prend effet à compter du 1^{er} août 2024 jusqu'au 31 janvier 2025.

ARTICLE 4 Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Céline AUPETIT, Directrice au sein du Pôle attractivité et développement économique et à M Mehdi HAMMOUCHE, Directeur et Responsable du Pôle attractivité et développement économique

1 DOCUMENT - Publié le 26 Juillet 2024

 **ARR_25482_AUPETIT.pdf**
(.pdf, 156,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**